

Compte financier unique 2024

Rapport synthétique annexé à la délibération
budgétaire

VILLE DE DOLE

Sommaire

[Éléments de compréhension](#)

[Présentation des résultats 2024](#)

[Détail du budget de fonctionnement par secteurs](#)

[Zoom sur l'évolution de la masse salariale](#)

[Evolution de l'épargne brute](#)

[Détail des dépenses d'équipement](#)

[Le financement des investissements en 2024](#)

[Evolution de la dette](#)

[Les budgets annexes](#)

Éléments de compréhensions sur le Compte financier unique (CFU)

Le CFU est une fusion du compte administratif et du compte de gestion et présente le bilan financier et les comptes réalisés de l'année N-1

Ce document retrace l'ensemble des mandats et des titres de recette de l'année écoulée, il reprend également les engagements juridiques en dépenses et en recettes, dénommés les restes à réaliser

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement, il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement. Une fois le compte administratif voté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats et les résultats sont intégrés au budget supplémentaire.

Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement, soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses. Il est également possible de combiner ces deux solutions

La présentation de ce compte administratif 2024 répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du conseil municipal les informations financières essentielles permettant :

- de vérifier la réalisation effective du budget 2024 en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de la ville au cours des derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité au 31 décembre 2024 en présentant la structure du budget, les grands équilibres financiers et l'état de la dette

Résultats 2024 de fonctionnement (en K€)

Dépenses de fonctionnement

Chapitre		CFU 2023	CFU 2024
011	Charges à caractère général	6 349	6 761
012	Charges de personnel	12 399	12 976
014	Atténuations de produits	35	14
65	Autres charges de gestion courante	2 775	2 770
66	Charges financières	929	1 173
67	Charges exceptionnelles	24	16
Dépenses réelles		22 511	23 710
042 Opérations d'ordre		2 877	4 157
Dépenses d'ordre		2 877	4 157
Dépenses de fonctionnement (a)		25 388	27 867

Recettes de fonctionnement

Chapitre		CFU 2023	CFU 2024
013	Atténuations de charge	49	16
70	Produits des services	1 304	1 424
73	Impôts et taxes	3 883	3 876
731	Fiscalité locale	13 044	13 470
74	Dotations et participations	8 511	8 939
75	Autres produits de gestion courante	1 102	621
76	Produits financiers	0	0
77	Produits exceptionnels	34	1 011
78	Reprise sur provisions	50	
Recettes réelles		27 975	29 357
042 Opérations d'ordre		933	745
Recettes d'ordre		933	745
Recettes de fonctionnement (b)		28 908	30 102

Synthèse et résumé du budget réalisé en 2024 en fonctionnement

- Les **recettes de fonctionnement s'élèvent à 30 102K€**, et augmentent de **+4,1%** de 2023 à 2024. En effet, 2024 est marqué par des recettes importantes de cession pour 1 011K € (Cession €)

Les recettes réelles de fonctionnement (29 357K€) évoluent de +4,9%.

Cette progression s'explique par :

- ❑ +426K€ sur les recettes fiscales avec la revalorisation des bases fiscales de novembre 2023 à novembre 2024 (+3,9%)
- ❑ +428K€ sur les dotations (revalorisation de la DGF et de la DSU)
- ❑ Les cessions pour 1 011 K€ dont Omnia Rex (365K€), Beguinages (260K€), Bailly (175K€), SEDIA (116K€) et Bourgeois (87K€).

- Les **dépenses de fonctionnement sont de 27 867K€** et évoluent de **+9,8%** de 2023 à 2024.

Les dépenses réelles de fonctionnement (23 710 K€) augmentent de +5,3% :

- Les charges à caractère général (chapitre 011) d'un montant de 6 761 K€ augmentent de +412K€. Les principaux poste d'augmentation concernent les assurances, les prestations de services sur l'évènementiel et sur la gestion des salles communales, les frais de justice, l'eau...

A noter : les frais liés à l'énergie (électricité, gaz et chauffage urbain) diminuent de -271K€.

- Les charges de personnel (chapitre 012) évoluent de +4,7% en raison des incidences des évolutions réglementaires (+405K€) et des créations de postes (+175K€)
- Les charges de gestion courante (chapitre 65) sont stables et s'élèvent à 2 770K€ et comprennent majoritairement les subventions et les contributions
- Les intérêts de la dette (1 173K€) du chapitre 66 sont en augmentation de +244 K€ en raison principalement des taux d'intérêts élevés au cours de l'année 2024 .

Résultats 2024 d'investissement en K€

Dépenses d'investissement

Chapitre		CFU 2023	CFU 2024
10	Reversements dotations et fonds divers	29	
13	Subventions		
16	Emprunts et dettes	3 724	3 931
20/204/21/23	Dépenses d'équipement	6 478	6 648
26	Participations		
27	Immobilisations financières		
Dépenses réelles		10 231	10 579
040	Opérations d'ordre	933	745
041	Opérations patrimoniales	1 090	470
Dépenses d'ordre		2 023	1 215
Dépenses d'investissement (f)		12 254	11 794

Recettes d'investissement

Chapitre		CFU 2023	CFU 2024
10	Dotations et fonds divers	1 743	1 505
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 976	2 741
13	Subventions d'investissement	886	1 452
16	Emprunts et dettes	2 600	2 501
23	Reversements sur dépenses équipt	1	0
27	immobilisations financières	2	
Recettes réelles		8 207	8 199
040	Opérations d'ordre	2 877	4 157
041	Opérations patrimoniales	1 090	470
Recettes d'ordre		3 967	4 627
Recettes d'investissement (g)		12 174	12 825

Synthèse et résumé du budget réalisé en 2024 en investissement

Les dépenses d'Investissement : 11 794K€

Les dépenses réelles d'investissement (10 759K€) sont composées de :

- ❑ 3 931K€ pour l'annuité en capital de la dette
- ❑ 6 648K€ pour les dépenses d'équipement (contre 6 478K€ en 2023)

Les dépenses d'ordre se composent d'écritures de neutralisation des amortissements des subventions (recette en fonctionnement) pour 745K€ et des écritures relatives aux cessions de biens mobiliers et immobiliers, d'intégration de travaux (470K€ - recette en investissement)

Les recettes d'Investissement : 12 825K€

Les recettes réelles d'investissement sont de 8 199K€ dont :

- Le FCTVA et la taxe d'aménagement s'élèvent à 1 505K€ en diminution de -237K€ par rapport à 2023,
- Le financement de la section d'investissement par le résultat reporté : 2 741K€,
- Les Subventions d'investissement sont d'un montant de 1 452K€,
- L'appel à l'emprunt en 2024 pour 2 500K€.

Les opérations d'ordre sont de 4 627K€ dont :

- Chapitre 040 : les dotations aux amortissements pour 3 109K€, les cessions de terrain pour 1 011K€ et les provisions (37K€). A noter les mêmes mouvements en dépenses d'ordre de la section de fonctionnement,
- Chapitre 041 : Les écritures relatives aux cessions et aux intégrations de travaux pour 470K€.

Résultats 2024 en K€

Résultat de clôture de l'exercice 2024

	CFU 2023	CFU 2024
Dépenses de fonctionnement (a)	25 388	27 867
Recettes de fonctionnement (b)	28 908	30 102
Résultat d'exécution (c=b-a)	3 519	2 235
Reprise résultat 2023 reporté (d)	0	780
Résultat de fonctionnement (e=c+d)	3 519	3 015
	CFU 2023	CFU 2024
Résultat de clôture (k=e+j)	406	931
Restes à réaliser en dépenses (l)	1 632	3 395
Restes à réaliser en recettes (m)	2 007	2 662
Résultat cumulé après restes à réaliser (n=k+m-l)	781	199

Résultat de clôture de l'exercice 2024

	CFU 2023	CFU 2024
Dépenses d'investissement (f)	12 254	11 794
Recettes d'investissement (g)	12 174	12 825
Résultat d'exécution (h=g-f)	-80	1 031
Reprise résultat 2023 reporté (i)	-3 036	-3 115
Résultat d'investissement (j=h+i)	-3 115	-2 084

- En **fonctionnement**, le résultat est de **3 015K€**, contre 3 519K€ en 2023
- En **Investissement**, le déficit est égal à **-2 084K€**, inférieur à 2023
- En ajoutant **les restes à réaliser en dépenses et en recettes**, la Ville dégage **un résultat excédentaire de 199K€** en raison du résultat déficitaire de la section d'investissement et des reports dont le montant en dépenses est supérieur à celui des recettes.

Détail du budget en fonctionnement par secteurs

Fonctionnement (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2023	CFU 2024
Finances-fiscalité-dotations	996	1 098	24 287	25 371
Administration générale	3 025	3 087	574	562
Moyens et ressources	2 555	2 767	453	453
Actions sociales	1 296	1 255	230	248
Actions éducatives	4 695	4 941	2 009	2 230
Sports	748	844	33	40
Culture	2 323	2 640	134	197
Aménagement et attractivité du territoire	216	260	0	0
Services techniques	6 656	6 818	254	256
Sous total opérations réelles	22 510	23 710	27 975	29 357
Sous total opérations d'ordre	2 877	4 157	933	745
Total fonctionnement	25 387	27 867	28 908	30 102
Excédent			3 521	2 235

Finances- Fiscalité- Dotations : 24 273K€ en produit net, en progression de +4,2%

Finances-Fiscalité- Dotations (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2023	CFU 2024
Fiscalité locale directe			11 359	11 863
Attributions de compensation/FNGIR			3 883	3 876
FPIC et dégrèvements fiscaux	35	14		
Compensations d'exonérations versées par l'Etat			749	764
Fiscalité indirecte			1 577	1 507
DGF			5 869	6 001
Redevances fermiers (Dole Energie, Dolea, Camping)			213	208
Frais financiers (compte 66) hors MPPE	929	1 051		
Recettes/charges diverses	32	33	100	141
Budget Hors produits des cessions	996	1 098	23 751	24 360
Produits des cessions			538	1 011
Budget total	996	1 098	24 287	25 371
Produit net			23 291	24 273

Finances- Fiscalité- Dotations :

- **Recettes : 25 371 K€, soit une progression de 4,5%**

Fiscalité locale directe: 11 863 K€ le produit des taxes ménages tient compte d'une évolution des bases (fixée par la loi de Finances) de l'ordre de +4,4% par rapport à 2023. il est en évolution de + 505K€

Fiscalité (731)	2 023	2 024
Fiscalité locale directe	11 359	11 863
dont TFB	10 903	11 348
DONT TFNB	64	67
Dont TH	388	397
dont rôles supp	3	51

ACTP : Leur produit (3 876K€) est conforme aux dispositions du Pacte Fiscal adopté en 2021, validées par la CLECT, leur montant évolue chaque année en fonction de la part communale de taxe foncière payée par les entreprises situées dans les ZAE. Pour mémoire, 30% de ce produit est reversé au Grand Dole par le biais des ACTP. Ce produit est stable.

Compensations d'exonérations : 764K€, il s'agit ici des compensations d'exonérations fiscales sur la TF (+1,9%).

Fiscalité indirecte : 1 507K€

Elle se décompose en quatre taxes :

- Taxe sur la consommation finale d'électricité : 492K€, en diminution de -18,5%. En 2023, des régularisations sur l'exercice 2022 ont été reçues. En conséquence, 2024 constitue une année de référence.
- Taxe locale sur la publicité extérieure : 170K€ (quasi stabilité),
- Droits de mutation à titre onéreux: 828K€ (799K€ en 2023),
- Pylones: 12K€ en fonctionnement (quasi stabilité).

Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) : 6 001K€, en hausse de +2,2%, dont 4110K€ sur la dotation forfaitaire, 1561K€ sur la DSU et 359K€ sur la dotation de péréquation

Produit des cessions : 1 011K€ .

Redevances fermiers : 208K€ en stabilité

- **En dépenses : 1 098K€ en dépenses**

Intérêts des emprunts : le montant des intérêts est de 1 051K€, en hausse de +13,1% par rapport à 2023 sous l'effet de la hausse des taux du marché bancaire. Le chapitre 66 inclut également les frais liés à la ligne de trésorerie.

Les dégrèvements fiscaux sont de 14K€ et les autres dépenses relatives aux Admissions en non valeur et créances éteintes s'élèvent à 33K€.

Administration générale : 2 525K€ en net (+74K€)

Administration générale (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2023	CFU 2024
Cabinet du maire	150	195	7	5
Pilotage et coordination	31	26	2	2
Communication/imprimerie	197	193		
Formalités administratives	25	40	176	151
Tranquillité et sécurité publique	164	112	278	272
Mairie de Goux	3	3		
Mutualisations GD/VD	291	303	74	76
Charges générales	861	870	536	505
Charges de personnel	2 164	2 217	38	58
Budget total	3 025	3 087	574	562
COUT NET	2 451	2 525		

Cabinet : 195K€ sont relatifs aux diverses cérémonies et quelques subventions; poste en augmentation conjoncturelle en raison des inaugurations des écoles à la rentrée 2024.

Pilotage et Coordination : 26K€, budget quasi stable. Le budget comprend les prestations de conseil, des cotisations à l'AMJ ,à l'AMF et aux charges liées à la gestion des Conseils Municipaux (envoi dématérialisé des convocations, transcription des conseils...).

Communication : 193K€ avec Dole Notre Ville (69K€ pour 5 numéros), ainsi que divers supports de communication, budget quasi stable

Formalités administratives : 40K€ en dépenses, poste en augmentation du fait des élections. 151K€ en recettes principalement les concessions et redevances funéraires (110K€) et la dotation de l'Etat (49K€) relative à la mise en place du dispositif pour les titres sécurisés.

Police Municipale :

- Dépenses : 112K€
- Recettes : 278K€ , en quasi stabilité par rapport à 2023.

Fonctionnement de Goux : 3K€

Frais liés à la mutualisation : 228K€ en net

Moyens et ressources: 2 315K€ en net (+212K€)

Moyens - Ressources (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2023	CFU 2024
Finances	5	5		
Ressources humaines	430	517		
Systèmes d'information	84	58		
Moyens généraux	699	861	452	439
Commande publique	5	12		
Charges générales	1 223	1 453	452	439
Charges de personnel	1 333	1 315	1	13
Budget total	2 555	2 767	453	453
COUT NET	2 102	2 315		

Finances : frais TIPI de 5K€, budget stable.

RH : 517K€, budget en augmentation de **+87K€**, lié au versement d'une indemnité de 68K€ dans le cadre d'un contentieux. L'enveloppe des indemnités des élus est stable.

DSI : 58K€, en diminution de -26K€; il s'agit des prestations liées à la maintenance du système et au fonctionnement des logiciels Ville.

Moyens Généraux :

Recettes : 439K€ relatifs aux recettes du domaine (produits immobiliers et redevances diverses versées par les prestataires et délégataires).

Dépenses : 861K€, budget en augmentation de **+162K€ sur les contrats assurances** (178K€ en 2023 et 331K€ en 2024)

Commande publique : 12K€ pour les frais d'annonce

Actions sociales – Santé : 1 007K€ en net (-59K€)

Actions sociales (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2023	CFU 2024
Action sociale/Santé	326	293		
Centre social Olympe de Gouges	79	75	225	248
CCAS	555	490		
Charges générales	960	858	225	248
Charges de personnel	337	398	5	
Budget total	1 296	1 255	230	248
COUT NET	1 066	1 007		

Actions Sociales – Santé : 293K€ relatifs aux subventions versées aux associations du secteur social tels que Coop Agir pour 103K€ et Loisirs Populaires pour 100K€.

Centre Social Olympe de Gouges :

Les dépenses concernent les dépenses de fonctionnement du centre (75K€).

Les recettes se décomposent ainsi :

- Fonctionnement du Centre Social : 120K€ attribués par la CAF
- Politique de la Ville / Contrat de Ville : 79K€ répartis entre l'Etat et le Grand Dole
- Subvention Fonctionnement France Service: 20K€ par le FNADT
- Subventions diverses par la préfecture du Jura: 20K€
- Régies du Centre : 10K€

CCAS: Il s'agit de la subvention d'équilibre versée par la Ville au CCAS pour 490K€.

Actions éducatives : 2 711K€ en net (+25K€)

Actions éducatives (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2023	CFU 2024
Enfance jeunesse restauration scolaire	40	35	95	98
Education	427	423	51	50
MPPE		178		
Petite enfance crèches	133	159	1 793	2 044
Charges générales	600	795	1 939	2 192
Charges de personnel	4 095	4 147	70	38
Budget total	4 695	4 941	2 009	2 230
COUT NET	2 686	2 711		

Enfance/Jeunesse – Restauration scolaire: ce poste budgétaire assure les relations contractuelles avec le Grand Dole. Ainsi, 35K€ ont été consacrés au remboursement des réductions tarifaires accordées par la Ville, sous conditions de ressources, aux familles dont les enfants fréquentent les cantines scolaires désormais gérées par le Grand Dole. En recettes, il s'agit de la participation aux charges (énergies...) remboursées par le Grand Dole pour l'utilisation des locaux de la Ville.

Education/Écoles: 423K€ en dépenses et 50K€ en recettes, il s'agit du budget de fonctionnement des écoles maternelles et primaires. En net, ce budget est stable.

MPPE : 178K€ en dépense de fonctionnement relatif à la part loyer à verser à la SPL Grand Dole Développement 39 depuis la livraison des écoles au 1^{er} septembre 2024.

Petite Enfance: 159K€ en dépense (+26K€) en raison des goûters que la ville fournit aux crèches. Les recettes se composent des facturations « familles », à la hausse (423K€, soit +12K€), ainsi que des participations de la Caisse d'Allocations Familiales (1 620K€), en hausse de 240K€.

Sports : 805K€ en net (+89K€)

Sports (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2023	CFU 2024
Fonctionnement des installations sportives	134	141	33	40
Soutien aux clubs sportifs	318	319		
Charges générales	451	459	33	40
Charges de personnel	297	385		
Budget total	748	844	33	40
COÛT NET	716	805		

141K€ sont consacrés aux autres événements récurrents (ex: trophées des sports...) et aux charges liées à la maintenance et à l'entretien des stades (tontes + décompactage) et des gymnases.

Sur les subventions, l'enveloppe est quasi stable soit 319K€.

Les recettes proviennent de la mise à disposition des équipements, notamment aux collèges, dans le cadre des partenariats en matière de sport scolaire notamment. Elles sont de 40K€.

Actions culturelles : 2 444K€ en net (+254K€)

Culture (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2023	CFU 2024
Événementiel	506	583	70	87
Hello Dole (Commanderie)	250	400		
Ecole des beaux-arts	8	9	22	
Musée des beaux-arts	79	74	9	24
Conservatoire	14	23	3	6
Archives	1	0		
Animation du patrimoine	11	11	20	19
Vie associative	315	318	1	61
Charges générales	1 183	1 419	124	196
Charges de personnel	1 139	1 221	9	1
Budget total	2 323	2 640	134	197
COÛT NET	2 189	2 444		

Actions culturelles : 2 444K€ en net (+254K€)

Événementiel : **583K€**, dépenses en augmentation de +78K€ par rapport à 2024

- Médiation et animation culturelle : 15K€, budget stable
- Prise en charge du coût des spectacles programmés par la Ville et confiés à la SPL Hello Dole (21K€, en baisse de 14K€ par rapport à 2023)
- Subventions aux associations : budget stable avec, notamment : MJC (31K€, contribution stable), Week-end Gourmand du Chat Perché (30K€), Comité des Fêtes (30K€), Promodegel (8K€), diverses subventions à hauteur de 20K€
- EPCC Terre de Louis Pasteur : 120K€, contribution stable
- Festival Cirque et Fanfares : 194K€ (+39K€) *avec le Grand Spectacle. En recettes (83K€), budget en hausse de +15K€*
- « Mardi d'Été » et festivités : 11K€
- Concert de rentrée (nouveau 2024) : 45K€
- Fêtes de Noël: 42 K€, budget quasi stable

Commanderie: la contribution de fonctionnement à la SPL Hello Dole pour la gestion de cet équipement est augmentée exceptionnellement de +150K€ pour atteindre en 2024, **400K€**. L'augmentation a servi à couvrir des besoins en dépenses d'équipement (camion, matériels de spectacle...)

Ecole des Beaux-Arts : **9K€**, budget stable.

Musée des Beaux-Arts: **74K€** en dépenses, budget quasi stable. Subvention reçue de la DRAC pour 23K€.

Musique Municipale: **23K€** (+9K€) , pour Pupitres en libertés, le concert de la sainte Cécile et autres concerts.

Vie associative : **318K€** en dépenses dont 280K€ pour les subventions au secteur associatif et 37K€ pour le forum des associations et autres animations.

En recettes, budget en hausse de +60K€ en raison de la reprise en régie de la location des salles communales.

Aménagement et attractivité du territoire : 260K€ en net (+43K€ en net)

Attractivité et aménagement du territoire (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2023	CFU 2024
Cœur de ville	8	6		
Urbanisme et foncier	5	23		
Charges générales	13	29		
Charges de personnel	203	231		
Budget total	216	260		
COUT NET	216	260		

- Dispositif « maisons fleuries » : 2K€
- Gestion des galeries éphémères et diverses adhésions : 7K€
- Publicités des cessions ou acquisitions foncières : 1K€

Services techniques : 6 561K€ en net (+160K€)

Services techniques (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2023	CFU 2024
Etudes travaux voirie	80	95	60	
Etudes travaux bâtiments	214	193	20	
Garage, logistique, magasin et ateliers	656	698	11	2
Propreté et espaces verts	699	826	5	
Energie	2 119	1 890	27	
Environnement	55	54	131	254
Charges générales	3 824	3 756	254	256
Charges de personnel	2 832	3 062		
Budget total	6 656	6 818	254	256
COÛT NET	6 401	6 561		

Services techniques : 6 561K€ en net (+160K€)

Bureau d'Etudes voirie: 95K€ pour l'entretien courant des voiries (+15K€).

Bureau d'Etudes bâtiment : Budget de 193K€ (-21K€) dédiés aux menus travaux d'entretien courant des espaces publics.

Garage, Logistique, Magasin, Ateliers : 698K€. Ce budget présente une hausse de +41 K€ en raison du coût des carburants.

Propreté / Espaces verts : 826K€, soit +127K€ en raison d'une collecte plus importante des déchets verts (redevance SICTOM à hauteur de 75K€), et par l'entretien des espaces verts (tonte, élagage...) de +45K€.

Energie : 1 890K€ , soit -229 K€ grâce au plan d'économies d'énergie et au plan Led sur l'éclairage public.

Environnement : Les dépenses (54K€) sont stables et se composent essentiellement des frais de gardiennage des bois et forêts, d'actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, de la contribution au SIVOM du Massif de la Serre.

Les recettes d'un montant de 254K€ sont en progression (+123K€) du fait des ventes de bois.

La masse salariale (chapitre 012) : 12 856 K€ en net (+4,7%)

Masse salariale par secteur (chapitre 012) (en K€)	CFU 2023	CFU 2024
Administration générale	2 164	2 217
Moyens et ressources	1 333	1 315
Actions sociales	337	398
Actions éducatives	4 095	4 147
Sports	297	385
Culture	1 139	1 221
Aménagement et attractivité du territoire	203	231
Services techniques	2 832	3 062
Total masse salariale brute	12 399	12 976
Recettes ressources humaines (MAD, IJ...etc)	124	120
Total masse salariale nette	12 276	12 856

Éléments de compréhension sur l'évolution de la masse salariale : + 580K€

Incidences évolutions réglementaires 2023 en année pleine	170 K€
Glissement vieillesse technicité	95 K€
Attribution 5 points indice majoré en 2024	140 K€
Créations poste	175 K€

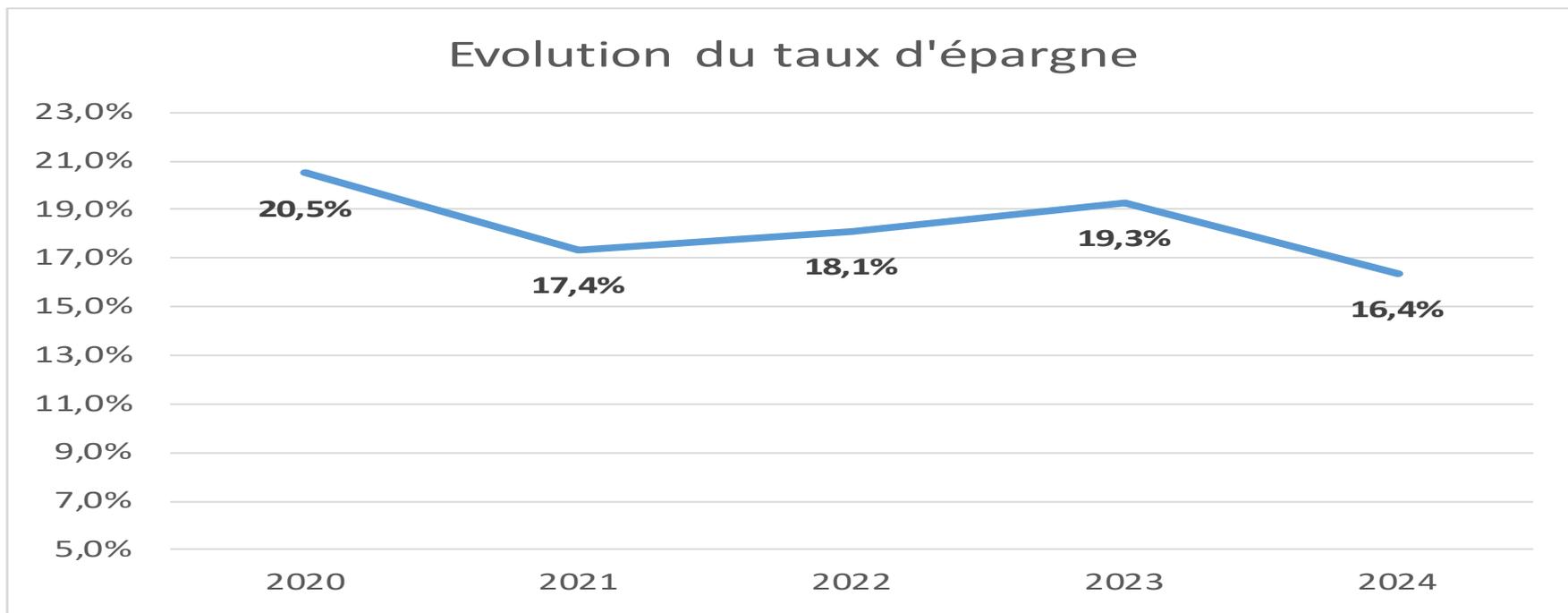
Evolution de l'épargne brute

L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement hors cession et les dépenses réelles de fonctionnement

<i>EN K€</i>	CFU 2023	CFU 2024
Total recettes réelles de fonctionnement hors cession	27 891	28 346
Total dépenses réelles de fonctionnement	22 511	23 710
Epargne brute	5 381	4 636

Conséquence d'une évolution plus forte des dépenses nettes de fonctionnement que celle des recettes, l'autofinancement brut est en baisse de -744K€ par rapport à 2023

Evolution du taux d'épargne brute : 16,4%



Calcul du taux d'épargne brute = montant de l'épargne brute/recettes réelles de fonctionnement hors cession

Détail des dépenses d'équipement : 6 752K€ en dépenses et 1 274K€ de recettes

Programme ou opération (en K€)	Dépenses 2024	Recettes 2024
Administration générale	155	13
Culture	496	26
Sports	486	431
Jeunesse, petite enfance, scolaire	722	15
Tranquillité publique	55	18
Funéraire	135	2
Voiries et aménagements	2 961	623
Travaux bâtiments	397	30
Ateliers, garages, magasins, logistique	629	116
Espaces verts, environnement et propreté	482	
Acquisitions foncières	38	
Urbanisme	196	
TOTAL	6 752	1 274

Investissements marquants en 2024 (en K€)

	DEPENSES 2024
Travaux abords Multiplexe	68
MPPE Ecoles - Remboursement du capital	104
Avenue Northwich	580
Programme Voirie	1 643
Eclairage public en led	260
Son et Lumière Théâtre	151
Parc Urbain	256
Véhicules (utilitaires et camions)	120
Pont des Pêcheurs	312
Aménagement city stade Mesnils Pasteurs	148
Matériels et Travaux dans les écoles	432
Travaux collégiale	129
Tranquillité publique	55
Travaux Visitation	103
Travaux cimetières	135

Le financement des investissements 2024

- Le financement des investissements est assuré par l'épargne nette*, le FCTVA et la taxe aménagement, les subventions, les cessions et l'emprunt

EN K€	CFU 2023	CFU 2024
Total recettes réelles de fonctionnement hors cession	27 891	28 346
Total dépenses réelles de fonctionnement	22 511	23 710
Epargne brute	5 381	4 636
Remboursement capital de la dette	3 723	3 818
Epargne nette	1 658	818
Recettes investissement récurrentes (FCTVA+TA+ amendes de police)	1 922	1 683
AUTOFINANCEMENT NET RECURRENT	3 580	2 501
Recettes exceptionnelles (chapitre 77)	34	1 011
AUTOFINANCEMENT NET DE L'ANNEE	3 614	3 512
Dépenses d'équipement	6 538	6 752
Subventions	-776	-1 274
Emprunt mobilisé	2 600	2 500

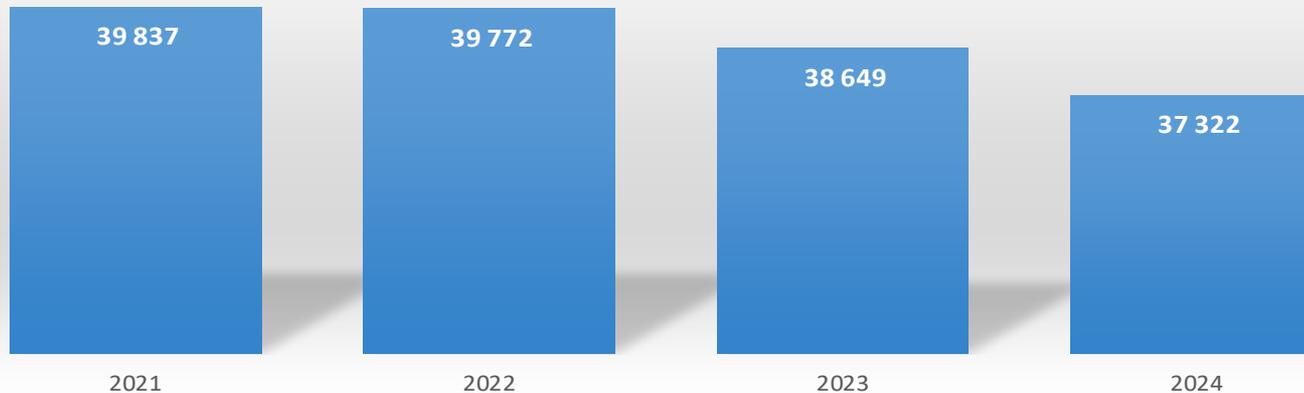
Un autofinancement net récurrent en diminution

Emprunt contracté pour financer les investissements de l'année

*Epargne nette = épargne brute-annuité de la dette

Évolution de la dette au 31/12/2024 Ville de Dole Budget principal : 37 322K€

Evolution du capital de la dette (K€)



L'évolution de l'annuité de la dette conduit à inscrire le remboursement du capital à hauteur de 3 826 K€ et des intérêts à hauteur de 1 036K€ , en hausse par rapport à 2023.

La ville a souscrit un emprunt pour un montant de 2,5M€ sur 20 ans auprès de la Banque Postale avec un taux fixe à 3,38%.

Le taux moyen de la dette est de 2,68% en hausse par rapport à 2023 en raison de la remontée des taux.

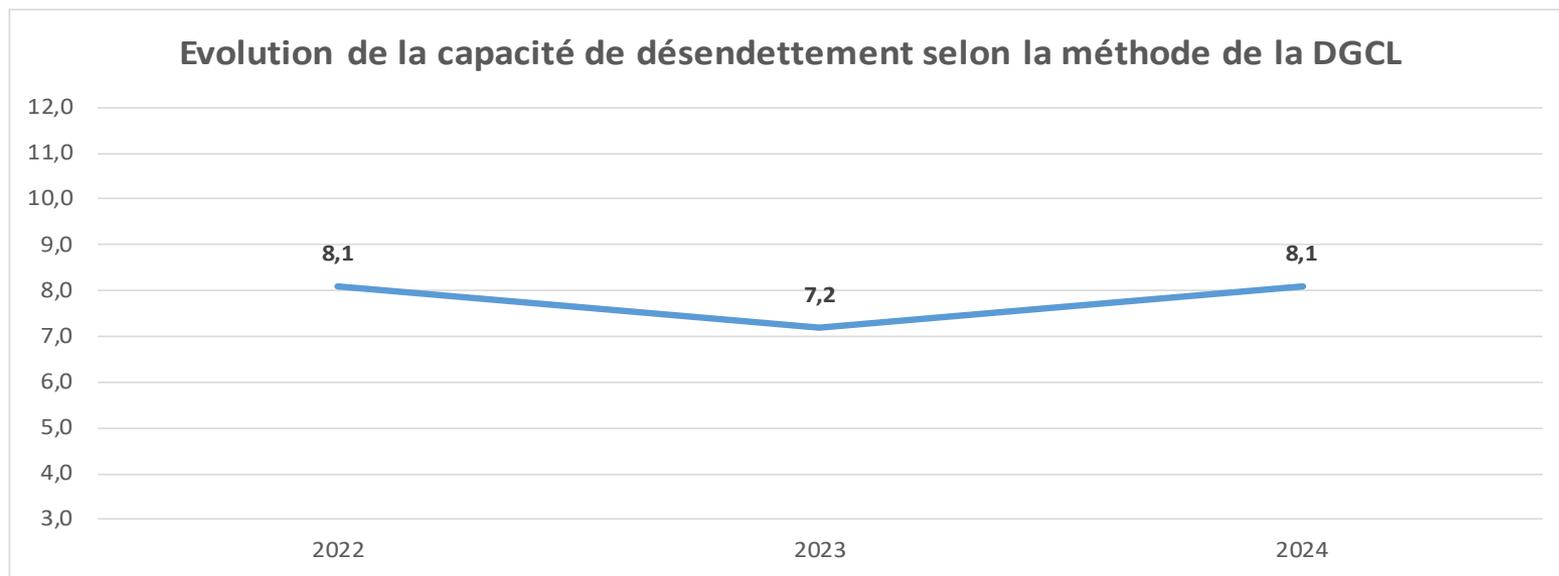
Évolution de la dette au 31/12/2024

- 32 contrats partagés entre 9 établissements bancaires
- Une dette à 63,4% en taux fixe
- La dette à taux indexé représente 36,6% dont 75% en livret A et 25% en Euribor 3 mois
- Une dette saine sans produit structuré

Banques	Capital restant dû (K€)	%
Caisse d'épargne	8 281	22%
Banque des territoires	7 903	21%
Société Générale	5 818	16%
CAFILL/LBP	4 299	12%
Crédit mutuel	4 255	11%
La Banque postale	3 412	9%
Caisse Française de financement local	2 474	7%
Banque Populaire	482	1%
Crédit Foncier	400	1%
TOTAL	37 322	100%

Types de taux	Capital restant dû (K€)	%
Fixe	23 651	63,4%
Variable	13 671	36,6%
TOTAL	37 322	100%

Évolution de la dette au 31/12/2024



La capacité de désendettement est égale à : encours de dette/épargne brute. Dans ce graphique, c'est l'épargne brute calculée selon la DGCL qui est reprise.

Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette.

Le seuil prudentiel est de 12 ans.

Le budget annexe Stationnement

FONCTIONNEMENT		Stationnement	
		CFU 2023	CFU 2024
011	Charges à caractère général	39	35
042	Opérations d'ordre	28	41
65	Autres charges de gestion courante	12	
Dépenses de fonctionnement		78	76
70	Produits des services	140	143
75	Autres produits de gestion courant	0	0
Recettes de fonctionnement		140	143
Résultat de fonctionnement		62	67
<i>Solde antérieur reporté</i>		<i>147</i>	<i>117</i>
Résultat de clôture		209	184
INVESTISSEMENT		Stationnement	
		CFU 2023	CFU 2024
16	Emprunts et dettes	0	1
21	Immobilisations corporelles	7	180
Dépenses d'investissement		7	181
10	Excédent de fonctionnement capitalisé		92
040	Opérations d'ordre	28	41
16	Emprunts et dettes	1	0
Recettes investissement		29	133
Résultat d'investissement		22	-47
<i>Solde antérieur reporté</i>		<i>92</i>	<i>113</i>
Résultat de clôture		113	66

Avec le solde des restes à réaliser, le résultat de clôture est de 66K€
 Au titre des investissements réalisés en 2024 : Clémenceau : 74K€